

Législatives : lettre aux candidats

Soumis par Sylvie

09-05-2012

Dernière mise à jour : 13-06-2012

Nous avons écrit aux candidats aux législatives pour leur demander de s'engager sur un contrat vélo en 10 points. Un courrier a été adressé aux candidats dont nous avons pu trouver les adresses des 1ère, 2ème 10ème circonscriptions du Val d'Oise (soit les 3 circonscriptions couvrant l'agglomération de Cergy-Pontoise). Pour ceux qui ne l'auraient pas reçu, le contrat est à télécharger ici Nous avons reçus les réponses suivantes : 1 ère circonscription : Alexis Zakharevitch contrat signé + suggestions Tatiana Gründler contrat signé 2e circonscription Guillaume contrat signé + candidat rencontré : très favorable 10e circonscription Bernard Morin contrat signé Dominique Lefebvre réponse : prêt à défendre le vélo et à nous rencontrer Voici le courrier envoyé aux candidats : À Cergy-Pontoise, le 11 avril 2012 Objet : Présentation du contrat vélo pour 2012-2017 Madame la candidate, Monsieur le candidat, Vous avez choisi de présenter votre candidature aux prochaines élections législatives de juin 2012. Soucieux de la place qui est faite au vélo, nous souhaitons connaître votre position relative à ce mode de déplacement. Si la bonne volonté affichée est pour nous un signe encourageant, nous souhaitons cependant que les engagements soient clairs afin de permettre aux électeurs de pouvoir exprimer leur vote avec confiance. C'est la raison pour laquelle vous trouverez ci-joint un contrat listant 10 objectifs que nous vous demandons de signer ils sont en accord avec les orientations législatives que vous souhaitez soutenir en matière de mobilités douces. Ces dix objectifs reprennent des mesures réclamées par la plupart des acteurs des politiques vélo : plan national vélo présenté à M. Mariani, ministre chargé des transports, en janvier 2012, club des villes et territoires cyclables, FUB (fédération des usagers de la bicyclette). Un certain nombre ont déjà fait l'objet de textes de loi mais leur application reste le plus souvent dépendante de la bonne volonté des collectivités locales, ce qui n'est pas sans créer des inégalités territoriales importantes. C'est pourquoi, au-delà même de votre implication locale, nous espérons que vous aurez à cœur de vous prononcer en faveur d'une vraie législation nationale de promotion des déplacements à vélo qui ne repose pas uniquement sur les initiatives territoriales. À cette fin, vous trouverez ci-joint le « contrat vélo » présentant 10 mesures auxquelles nous espérons que vous voudrez bien vous associer. Nous vous adressons aussi, afin de nourrir votre réflexion, le fascicule édité par la FUB : « Vélo : des clés pour réussir la transition » qui présente les enjeux et des applications des principales mesures en faveur du vélo. L'association Allez-y à vélo, qui existe depuis plus de 20 ans et dont les adhérents sont répartis sur les territoires des 1ère, 2e et 10e circonscriptions, souhaite que le contrat qui vous est proposé aujourd'hui puisse amorcer une vraie collaboration au cours de la prochaine législature. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

La Présidente,
Sylvie FOLIGUET

du Val d'Oise - « Vélo : des clés pour réussir la transition », brochure éditée par la FUB